

LAC DES CHANTERELLES

Édition : « le Groupe du Lac »

Une démarche citoyenne...



Héron cendré du lac.
Photo : Gérard Lagier

EDITO

Suite au rendez-vous d'octobre 2012, le pique-nique citoyen sur le site du lac des Chanterelles, avec sa pétition (papier et online) et son site internet, c'est près de **500 « aficionados » du lac** qui se sont manifestés, soutiennent les actions du « Groupe du Lac », ont signé la pétition et visitent régulièrement le site web dédié au site du Lac des Chanterelles. **MERCI A TOUS.** Véritable « **poumon bleu** » de la ville de St-Orens, le Lac des Chanterelles, suscite engouement et motivation. Comme exprimé lors de vos témoignages, entre le lac et ses « aficionados », il s'agit d'un lien fort, d'un **lien affectif** qui existe et n'entend pas disparaître.

La parole est aussi, aujourd'hui, légalement et officiellement donnée aux citoyens. Nous la prenons. Avec responsabilité et avec respect.

Texte de loi : Participation publique & Environnement

Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie l'avait annoncé par voie de presse. Le Sénat adopte à l'unanimité, par procédure accélérée ce mois de décembre, le projet de loi sur la participation du public aux thèmes liés à l'Environnement.

De même, pour la bonne mise en œuvre de cette participation du public, accès est donné au citoyen à la consultation des documents relatifs aux projets et dossiers sur lesquels sa participation est effective.

Extrait:

Article 7 de la Charte de l'environnement. L'article L. 120-1 ainsi modifié prévoit désormais que *"la participation du public permet d'associer toute personne, de façon transparente et utile, à la préparation des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement, en l'informant des projets de décisions concernées afin qu'elle puisse formuler ses observations, qui sont prises en considération par l'autorité compétente"*.



Sommaire

- **Édito**
- **Loi Batho : Participation citoyenne & Environnement**
- **Réunion « Groupe du Lac » et Municipalité. 20 décembre 2012 (un compte-rendu détaillé est également à votre disposition sur le site)**
- **Nappe y es-tu?**

Dates à retenir

- **14 octobre 2012 :** pique-nique sur le lac et lancement de la pétition citoyenne.
- **Octobre 2012 :** Création site internet du lac et pétition online
- **29 octobre 2012 :** Réunion publique : Groupe, population et élus municipaux.
- **8 décembre 2012 :** Forum Agenda 21
- **20 décembre 2012:** réunion municipalité et Groupe du Lac
- **Janvier 2013 :** mise en œuvre des 1ères propositions municipales

Réunion « Groupe du Lac » / Municipalité : 20.12.2012

Suite à la réunion publique du 29 octobre dernier, rendez-vous était pris pour une rencontre « de travail » entre la municipalité et le « Groupe du Lac ». Sur invitation, cette séance s'est déroulée salle du conseil municipal, ce mois de décembre. Un compte-rendu sera ultérieurement rédigé; néanmoins, nous vous livrons les **points forts** de cette rencontre.

Les élus présents (8), dont Mr le Maire, ainsi que les membres du « Groupe du Lac » (9) ont échangé sur les thèmes suivants:

A la question « Qu'attendez-vous? », les membres du « Groupe du Lac » ont répondu:

- Légitimité du « Groupe du Lac » : dialogue, collaboration (cf. loi Batho sur la Participation citoyenne)
- Déterminer les causes, réelles et concrètes, de l'état actuel du site des Chanterelles;
- Des explications claires et précises sur ce qui se passe sur le site du lac;
- Rechercher les causes « racines » de cet état du site, avant d'engager des solutions complexes et coûteuses;
- Redonner au site et au lac leur aspect naturel et originel: se préoccuper du remplissage du lac et, ultérieurement, reparler de la méthodologie d'entretien des abords du lac (prairie, abords, bois) afin que la population puisse pleinement accéder au site, en toute saison;
- Collaborer et être associés aux différentes actions qui seront engagées : planning, accès à la documentation relative au périmètre qui reste à déterminer pour exploration via caméras (schémas réseaux conduits du pluvial et autres documents annexes);
- Présence des membres disponibles sur les différentes actions engagées (ne se substituant en aucun cas au personnel municipal et expert auquel on ferait appel);
- Dissociation des problématiques Chanterelles / Marcaissonne : maladroitement associées lors de la réunion publique du 29 octobre 2012 par la municipalité. La résolution d'une des problématiques ne va pas forcément avec la solution de l'autre : proposition complexe et coûteuse, peu claire.
- Auditer l'existant afin de mettre en œuvre des solutions simples, moins coûteuses;
- Nettoyer le fond du lac tant que cela est possible.

Il ressort, de cette première discussion, que la municipalité reconnaît sa maladresse quant à souhaiter relier les problématiques Chanterelles/Marcaissonne, ainsi que le manque de clarté des solutions envisagées. Les membres du « Groupe du Lac » ont clairement exprimé leur souhait d'une procédure d'audit de l'existant : cette proposition, logique et légitime, donnera certainement des pistes de travail et de solutions moins coûteuses et concrètes.

La municipalité déclare vouloir mettre en œuvre un diagnostic avant de décider quoi que ce soit. A ce jour, Mme Deleuze (Déléguee Eau et Assainissement) compile les archives disponibles et découvre progressivement des informations qu'elle tente d'exploiter. Par ailleurs, certains documents ont été perdus.

Une prise de conscience : les causes de l'assèchement du lac sont probablement multiples et complexes. Mais elles ne sont pas uniquement dues au déficit pluviométrique de ces dernières années. L'année 2004 est la date clé : que s'est-il passé alors? Depuis cette date, le niveau du lac n'a cessé de baisser... Mme Deleuze rappelle que le CTM (Centre Technique Municipal) peut effectuer des mesures de pluviométrie.

Réunion « Groupe du Lac » / Municipalité : 20.12.2012 (suite et fin)

Quelques résolutions adoptées :

- RV en **janvier 2013** : exploration des buses alimentant le lac, via caméras. Date fixée ultérieurement pour des raisons légales (publication appel d'offre);
- 2 piézomètres seront posés par BRGM (service national de géologie) pour rechercher la nappe phréatique (présence, niveau, localisation et surveiller ses variations);
- 1 mire sera (enfin) posée sur le lac, afin de suivre les variations de son niveau;
- Observations par les riverains : lac et puits à proximité (éléments de mesures à déterminer).

Pas de rendez-vous pris pour une prochaine réunion collaborative.

Toutefois, les membres du « Groupe du Lac » sont rassurés par les engagements pris lors de cette première rencontre. Leur vigilance et leur présence lors des futures actions qui seront mises en œuvre –actions basées sur des procédures expertes– permettront de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier et du site des Chanterelles.

Nappe phréatique : y es-tu?...

Bon nombre de personnes (élus de la municipalité, riverains, etc ...) partent du principe qu'une nappe phréatique est présente sous le lac des Chanterelles. Or, à ce jour, aucun document, étude ou forage ne peut l'attester.

Nous nous sommes rendus au BRGM (agence de géologie nationale collaborant au Ministère de l'Environnement, dont une antenne est basée à Ramonville et à laquelle fait référence la municipalité). Certains documents « parlent » de la dite nappe, partant du constat qu'elle existe. Pourtant, après consultation de documents et archives avec des experts du BRGM, rien ne peut le confirmer. La dernière étude et le dernier forage effectués « à proximité » du lac, vers la zone EDF révèle la présence d'eau, pas forcément d'une nappe. Ces documents datent de 1969. Par ailleurs, dicit le BRGM, la « mobilité » de cette nappe (si elle existe) ou de l'eau présente est quasi certaine : le sous-sol composé de molasses : argileux (limons, imperméables) et sables fins (perméables) pourrait expliquer ce phénomène. Il existe donc une forte probabilité qu'à ce jour, la présence d'eau soit plus importante au nord-est et plus faible au sud-ouest, sur une profondeur pouvant aller de 3 à 5 mètres. Toutefois, aucune affirmation à 100% n'est possible sans exploration spécifique d'un périmètre précis. Dans un souci de crédibilité, selon les experts du BRGM, seules 2 actions permettraient donc d'affirmer ou infirmer la présence de cette nappe phréatique du lac des Chanterelles : un forage précis ou une étude spécifique.

La municipalité, lors de la réunion du 20 décembre dernier, nous a aimablement permis la lecture d'un document de 1975 parlant de la nappe : mais ce document semble partir, lui aussi, du constat de l'existence de la dite nappe. Parler d'un sujet, sans certification de son existence ne veut pas dire qu'il existe... A suivre, donc.

Bien évidemment, nous sommes conscients du coût de ces procédures. Nous espérons donc que le travail d'exploration des archives effectué par Mme Deleuze permettra la récupération d'études, travaux, documents divers acceptables et recevables afin d'apporter des réponses à nos questions.

Plus d'infos sur le BRGM : www.brgm.fr



**L'ensemble des membres du « Groupe du Lac »
vous présente ses meilleurs vœux pour cette Année 2013
et vous remercie de votre soutien et de votre motivation.**

« Le Groupe du Lac »
1 rue des Chanterelles
St Orens de Gameville
31650 France

Tél : 06 20 49 74 94
Email : lac.chanterelles.sto@online.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET
WWW.LAC-CHANTERELLES.NEW.FR